

Qu'il me soit permis d'aborder un autre point d'importance primordiale pour le NPD. Nous déplorons l'ampleur de la mainmise étrangère sur les ressources naturelles de notre pays. Nous l'avons rappelé maintes fois et nous voulons promouvoir le contrôle du Canada sur ses ressources naturelles et ses industries. Quelles nouvelles nous parviennent du Nord? Nous subventionnons les sociétés étrangères d'investissement qui veulent s'y établir et s'emparer de nos meilleures ressources minières. Nos richesses minières ne sont traitées ni dans le Nord ni ailleurs au Canada. Elles sont expédiées à l'état brut dans d'autres pays, et c'est là que des industries, source de nombreux emplois, sont mises sur pied. Voilà une des raisons du chômage général dans notre pays. C'est là l'orientation donnée par le gouvernement libéral actuel. Il est temps que les Canadiens se réveillent et se rendent compte de la nécessité d'une nouvelle politique et de nouvelles méthodes.

M. Nielsen: Et d'un nouveau gouvernement.

M. Harding: Et d'un nouveau gouvernement. Le problème concernant nos ressources nous a profondément irrités. Nous avons parlé des indigènes du Nord. Il n'y a pas de raison pour que ces collectivités ne puissent se développer là où pourrait s'effectuer la transformation de ces matières premières. Nous pourrions ainsi grouper dans ces régions des gens engagés dans l'extraction des ressources, leur transformation et leur utilisation.

M. Len Marchand (Kamloops-Cariboo): Monsieur l'Orateur, je n'ai pu assister à tout le débat car j'ai dû m'acquitter hier de certaines fonctions au comité. J'ai eu l'occasion de lire quelques-uns des discours. J'ai suivi avec un vif intérêt les propos des députés cet après-midi, les buts visés et l'orientation donnée au débat. J'hésite maintenant quelque peu à y prendre part. Bien des Indiens m'ont confié que l'homme blanc parlait peut-être un peu trop. Je vais tâcher de ne pas pécher de ce côté. Je suis ravi de la façon dont les députés des deux côtés de la Chambre ont parlé de nos indigènes. Je devrais peut-être me borner aux difficultés qui se posent pour les indigènes des Territoires du Nord-Ouest.

Le chef de l'opposition (M. Stanfield) et le leader du gouvernement à la Chambre ont parlé d'une question très importante qu'il fallait régler, dans les Territoires du Nord-Ouest, dans l'intérêt des indigènes. Je me demande combien de représentants savent en quoi consistent ces traités, ce qu'ils renferment, à quel moment ils furent signés et ainsi de suite. J'en ai quelques-uns sous les yeux. Deux des traités en suspens dans les Territoires du Nord-Ouest sont les traités n° 11 et n° 8. Le traité n° 8 est daté du 21 juin 1929. Je n'arrive pas à trouver la date exacte de la signature du traité n° 11. Permettez-moi de vous mentionner quelques-uns des éléments du traité n° 11. Il y est question des conditions, de l'endroit où il a été

[M. Harding.]

signé et des intéressés. Permettez-moi de me reporter à un passage opportun ici où l'on dit:

Et Sa Majesté le roi consent et s'engage par les présentes à prévoir des réserves pour chaque bande, lesquelles ne doivent pas dépasser un mille carré pour chaque famille de cinq membres ni ladite proportion dans le cas de familles plus nombreuses ou moins nombreuses; ...

C'est un passage très important de ce traité. Peut-être une des questions les plus importantes que le gouvernement, le Parlement et le peuple canadien doivent trancher est la création de réserves. Selon le ministre, nous avons beaucoup à apprendre de nos erreurs dans le Sud du Canada. Depuis que je suis député, on m'a souvent demandé si le sort des Indiens ne serait pas amélioré par l'abolition de ces réserves.

Une voix: Quelle est la réponse?

M. Marchand: Je l'ignore. C'est une question typique. Si nous pouvions revenir en arrière, il serait difficile de deviner ce que ce Parlement, ce gouvernement ou tout autre gouvernement décideraient au sujet de la création de réserves. C'est un problème majeur pour le peuple indien, compte tenu surtout des nombreuses situations désastreuses qui se sont produites et qui existent encore dans les réserves indiennes.

Quand j'étais jeune on me demandait souvent pourquoi j'essayais de m'instruire. On me disait que je n'arriverais jamais à rien, même instruit, et que jamais je ne trouverais d'emploi parce que j'étais Indien. C'est le genre de croyances qui couvent depuis des années et qui sont responsables des difficultés provoquées par le système des réserves. J'ignore quelle décision j'aurais prise si j'avais été membre du gouvernement à l'époque de la création de ces réserves. Dans le contexte de cette époque, peut-être aurais-je fait la même chose.

Ce serait une erreur que d'abolir les réserves. Ce n'est pas la réponse au problème. Elles sont le domaine des Indiens. Elles font partie de leur patrimoine et constituent leur cadre de vie. Il est nécessaire de les mettre en valeur. Il faut en développer les ressources afin d'assurer une vie meilleure au peuple indien. Les ressources humaines des réserves doivent également être mises en valeur de façon que ces gens puissent participer à tous les aspects de la vie sociale, économique et politique canadienne. Voilà ce qu'il faut faire dans les Territoires du Nord-Ouest.

• (5.10 p.m.)

J'ai été très heureux d'apprendre dernièrement que quatre indigènes avaient été élus au Conseil des Territoires du Nord-Ouest. Cette représentation demeure faible par rapport à la population aborigène de la région, qui forme 60 p. 100 de l'ensemble. C'est quand même un pas de géant. Le gouvernement y a été pour beaucoup. Je lui sais gré d'avoir reconnu et encouragé ce geste. Abe Okpik